

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR SOUTENIR ROUYN-NORANDA



Le plan d'action gouvernemental met le bien-être de la population au cœur de sa réflexion et propose des mesures concrètes pour soutenir Rouyn-Noranda. D'une durée de cinq ans et doté d'une enveloppe de 88,3 M\$, il permettra d'agir sur les enjeux auxquels fait face la Ville en misant sur le leadership et l'expertise des acteurs locaux et régionaux.

Dans la foulée de l'autorisation ministérielle, qui vise à rehausser le niveau d'exigences environnementales envers la Fonderie Horne, le plan d'action est l'occasion d'aller encore plus loin pour offrir des outils additionnels à la Ville ainsi qu'à sa communauté en matière de santé publique, de vigie environnementale, d'aménagement du territoire, d'attractivité et de développement. De plus, le plan d'action permettra une intervention gouvernementale coordonnée avec la Ville ainsi qu'avec les principaux partenaires de cette relance.

DES ACTIONS CONCRÈTES ET DURABLES

1 RELOCALISATION PROGRESSIVE DES RÉSIDENTES ET RÉSIDENTS DANS UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Objectif : Répondre à une recommandation de la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue tout en favorisant une saine distance séparatrice entre les activités de la Fonderie et le tissu urbanisé.

MESURES SPÉCIFIQUES

- Acquisition de gré à gré par Glencore, pour la Fonderie, des bâtiments et des terrains dans la zone tampon à ses frais;
- Démolition des bâtiments et verdissement de la zone tampon par Glencore, pour la Fonderie, à ses frais;
- Aménagement d'un nouveau quartier offrant une meilleure qualité de vie et une mixité sur le plan des modes d'habitation comprenant des logements sociaux et abordables;
- Soutien à la relocalisation progressive des citoyennes et citoyens visés.

INVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL : 58 M\$

2 VIGIE INDÉPENDANTE

Objectif : Permettre un suivi rigoureux, transparent et indépendant des travaux d'amélioration de la Fonderie Horne et de l'atteinte des obligations fixées à Glencore dans le cadre de l'autorisation ministérielle.

MESURE SPÉCIFIQUE

- Création d'un comité de vigie indépendant composé de membres de divers secteurs afin d'assurer un suivi sur les différentes actions posées par la Fonderie : experts scientifiques, organismes publics et sociaux, représentantes et représentants municipaux, des citoyennes et citoyens et des communautés autochtones.

3 SOUTIEN À LA RECHERCHE SUR LES IMPACTS DES ÉMISSIONS DE CONTAMINANTS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Approfondir les connaissances des impacts sur la santé et l'environnement des divers contaminants émis par la Fonderie Horne.

MESURE SPÉCIFIQUE

- Création d'un observatoire de recherche, en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, qui permettra notamment :
 - la mise en place d'une table de concertation interdisciplinaire qui proposera des améliorations, entre autres, en matière d'économie, de santé publique et d'hygiène industrielle, et d'un comité scientifique indépendant composé de chercheurs du domaine de la santé, de l'environnement et des technologies;
 - le développement, le regroupement et la diffusion des connaissances scientifiques et des données entourant les fonderies en favorisant la recherche de pistes d'amélioration et de solutions sur les plans de la santé, sociétal et technologique;
 - l'émission d'avis en vue d'améliorer les procédures, les règlements et les normes en vigueur.

INVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL : 10 M\$

4 SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Objectif : Mettre à la disposition de la Ville et du milieu les outils nécessaires pour soutenir la mise sur pied d'un plan de développement comprenant différents projets innovants et durables qui agiront comme leviers pour l'avenir de la communauté et pour sa prospérité.

MESURES SPÉCIFIQUES

- Stratégie de mobilisation et d'attractivité de la Ville de Rouyn-Noranda :
 - octroi d'une subvention pour développer l'image, l'emploi et l'attractivité;
 - réalisation d'actions selon ses priorités d'intervention;
- Entente sectorielle de développement :
 - implication des partenaires régionaux, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ainsi que de la Ville de Rouyn-Noranda afin de réaliser des projets favorisant le développement du territoire, qui seront déterminés avec la Ville;
- Mise en valeur de terrains industriels contaminés;
- Mise en valeur du lac Osisko.

INVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL : 16,1 M\$

5 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT

Objectif : Assurer un suivi de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental et offrir l'accompagnement nécessaire à la Ville de Rouyn-Noranda.

MESURE SPÉCIFIQUE

- Mandat de la coordonnatrice gouvernementale :
 - M^{me} Guylaine Marcoux, qui assure la coordination de l'action gouvernementale dans le dossier de la Fonderie Horne depuis janvier 2023, est responsable de la mise en œuvre et du suivi des projets et des mesures prévues au plan d'action. Elle agira aussi à titre de représentante officielle du gouvernement auprès des autorités de la Ville de Rouyn-Noranda ainsi que des représentantes et représentants de la Fonderie et des organismes locaux et régionaux.

INVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL : 1,6 M\$

pour soutenir les travaux de coordination et d'accompagnement, et l'embauche de trois employés

AUTRE MESURE CONCERNANT LA FONDERIE HORNE

Objectif : Renforcer la surveillance et le suivi de la qualité de l'air aux alentours de la Fonderie Horne.

MESURE SPÉCIFIQUE

- Contrôle et gestion des informations des stations d'analyse.

INVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL : 2,6 M\$

